

**République Française**

**Département de Savoie**

**Commune de MOTZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2024**

**Liste des délibérations**

**Compte de gestion et compte administratif 2023 de l'Espace Sport et Nature du Fier**

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte de gestion et le compte administratif 2023 de l'Espace Sport et Nature du Fier, faisant apparaître un résultat de 82 144.22 €

**Choix des trois candidats pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'école du Chef-Lieu**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix des trois candidats devant déposer des offres pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'école du Chef-Lieu

**Convention de partenariat pour le Motz-Chautagne Tour ;**

Le conseil municipal, à 8 voix pour et une abstention, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour le Motz Chautagne Tour.

**Convention d'adhésion au service de Médecine du Travail**

La convention d'adhésion au service de médecine du travail avec le Centre de Gestion de la Savoie arrivant à échéance, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, son renouvellement

**Garantie Agence France Locale**

A l'identique des années précédentes, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder sa garantie à l'Agence France Locale.

**Création des Zones Agricoles Protégées sur la commune**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le projet de délimitation des zones agricoles protégées établi avec les agriculteurs de la commune

**Subvention pour le repas cantonal des Aînés de Chautagne**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le principe d'octroyer une subvention pour le repas cantonal des Aînés de Chautagne